

INFOCHANTIER

INFORMER ▲ CONSULTER ▲ AMÉLIORER



En bref...

Adresse touchée

8605, boulevard Saint-Michel

Investissements

Près de 1,1 M\$

Calendrier

De la fin de mai à décembre 2016

Horaire

Lundi au vendredi, entre 7 h et 17 h
Travaux plus bruyants après 8 h

Entrepreneur

Melk Construction inc.

Travaux majeurs de rénovation

Les travaux visent à mieux isoler votre immeuble. Les infiltrations d'air et d'eau seront éliminées par l'installation de nouvelles portes et fenêtres, la réparation des balcons et des réaménagements à l'entrée du bâtiment.

Dans les logements :

- ▶ Toutes les portes-fenêtres et les fenêtres seront remplacées.
- ▶ Tous les balcons seront réparés. Une membrane sera ajoutée sur les surfaces et les côtés de béton afin d'empêcher les infiltrations d'eau.

Dans le vestibule d'entrée :

- ▶ Les portes de l'entrée principale seront remplacées.
- ▶ La grille gratte-pied et la céramique seront remplacées.
- ▶ La peinture sera refaite.

À l'entrée du bâtiment :

- ▶ Une nouvelle marquise sera installée.
- ▶ Une nouvelle rampe d'accès universelle sera construite entre l'immeuble et le trottoir de la Ville en respectant les normes les plus récentes, soit une section en paliers avec des marches et une section rampe.
- ▶ Une nouvelle main-courante en acier inoxydable sera installée.

À l'aménagement extérieur :

- ▶ L'accès en demi-lune pour les visiteurs sera refait.
- ▶ La terrasse extérieure de la salle communautaire sera refaite.
- ▶ Les arbustes seront remplacés par des bacs à fleurs.



Merci!

*Votre patience
et votre collaboration
sont appréciées.*

Inconvénients

Pendant les travaux à l'entrée du bâtiment, une rampe temporaire en bois sera installée. Vous pourrez entrer dans l'immeuble par une autre porte. Le panneau de l'interphone, l'ouvre-porte électrique, l'accès pour le postier de Postes Canada demeure. Toutefois, **les casiers pour votre courrier seront temporairement déplacés.**

Pendant les travaux dans votre logement, vous n'aurez pas accès à votre balcon. Surveillez les avis de l'entrepreneur.

Avec vous



Rencontre d'information du 25 mai 2016 :

- ▶ 60 locataires étaient présents.
- ▶ Ils ont été rassurés de savoir que l'entrepreneur travaillera par colonne. Les travaux dureront de 2 à 3 semaines devant chaque logement.

À vous d'agir — Rôle du locataire

Si vous avez reçu un avis de l'entrepreneur, vous devez **dès maintenant** :

- ▶ enlever votre climatiseur, s'il coule sur le balcon;
- ▶ vider votre balcon (voir la fiche ci-jointe);
- ▶ enlever votre antenne satellite.

Si vous n'avez pas reçu d'avis, vous n'avez rien à faire pour l'instant.

À l'automne, lorsque l'entrepreneur recevra **les portes et les fenêtres**, un autre avis sera posé sur votre porte. La plupart des travaux seront faits de l'extérieur, mais la finition devra être faite de l'intérieur.

Surveillez les avis sur la porte de votre logement pour connaître l'heure et la date des travaux dans votre logement. L'entrepreneur vous informera au moins 48 heures à l'avance. Les **rendez-vous** seront fixés entre **8 h et 17 h**.

Assurez-vous d'être **présent au rendez-vous fixé**. Si vous ne pouvez pas y être, **désignez une personne de confiance pour vous remplacer : un voisin, un ami ou un membre de la famille.**



Des questions ou des préoccupations à propos du chantier et son déroulement?

Communiquez avec **Marc Sédillot**, votre agent de liaison, en composant le **514 868-3077**.

Travaux réalisés par :



Office municipal
d'habitation
de Montréal

Travaux financés par :



Communauté métropolitaine
de Montréal



Société
d'habitation
Québec



L'OMHM À VOTRE SERVICE! | 514 872-OMHM (6646)

ENTRETIEN, RÉPARATIONS ET EXTERMINATION 7 H À 23 H – 7 J/7 | RÉPARATIONS URGENTES ET SÉCURITÉ 24 H/24 – 7 J/7

Préparez-vous pour les travaux

À vous d'agir — Rôle du locataire

Votre balcon

Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devez :

- ▶ **Préparer votre balcon** pour la venue des ouvriers
- ▶ Enlever tout ce qui se trouve sur votre balcon, incluant les bicyclettes et les antennes satellites accrochées au garde-corps



Balcon dégagé,
prêt pour les travaux



Préparez-vous pour les travaux

À vous d'agir — Rôle du locataire

Vous possédez une antenne satellite ?

Dès maintenant, vous devez :

- ▶ **Faire déplacer votre antenne sur le support prévu à cet effet.**
- ▶ Ce support se trouve sur la toiture de votre immeuble.
- ▶ L'installation doit être faite par la compagnie qui vous fournit l'antenne et le service de câblodistribution.



Les étapes à suivre :

1. **Prenez rendez-vous** avec votre compagnie de câblodistribution.
2. **Avisez le centre d'appels** de l'Office de la visite du technicien au moins **24 heures à l'avance**.
Composez le **514 872-OMHM (6646)**.
3. **Lorsque le technicien sera sur place, appelez le centre d'appels pour les prévenir**.
Un employé de l'Office se déplacera pour lui permettre d'avoir accès à la toiture.
4. Faites-vous **rembourser les frais d'installation** en communiquant avec **Marc Sédillot**,
votre agent de liaison : **514 868-3077**. Ayez votre facture en main.

Votre antenne n'a pas été déplacée avant le début des travaux ? Elle sera débranchée et retirée.

